



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 17-21 novembre 2025

Distribution: générale

Point 6 de l'ordre du jour

Date: 11 septembre 2025

WFP/EB.2/2025/6-C/8/Add.1

Original: anglais

Fonctions de contrôle

Pour décision

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Sierra Leone (2020-2025)

Contexte

Le présent document contient la réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Sierra Leone (2020-2025). L'évaluation portait sur les activités menées entre 2020 et 2025. Fondée sur une approche consultative axée sur l'utilisation, elle a permis de répondre au double objectif consistant à rendre compte de l'action menée et à favoriser l'apprentissage, et a éclairé l'élaboration du plan stratégique de pays suivant.

L'équipe d'évaluation a formulé cinq recommandations au total. Il est indiqué dans la présente réponse si le PAM accepte, accepte partiellement, ou n'accepte pas chacune des recommandations principales et subsidiaires. Y sont précisés également les mesures prévues (ou déjà prises), les entités responsables et le délai de mise en œuvre des recommandations.

Coordonnateur responsable:

M. A. Odero
Directeur de pays
courriel: andrew.oderowfp.org

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: moyen Délai de mise en œuvre: pour le prochain plan stratégique de pays Recommandation 1. Faire face aux situations d'urgence à évolution lente grâce à un ensemble de programmes ciblés et de plus en plus intégrés, qui renforcent la résilience et s'attaquent aux causes profondes de la faim, tout en conservant des capacités d'intervention d'urgence souples pour œuvrer à la croisée entre l'aide humanitaire et le développement.	Bureau de pays (unités chargées des interventions face aux crises, de la nutrition, de la création d'actifs et de l'appui aux moyens d'existence, et de la recherche, de l'analyse et du suivi) [Agence nationale de gestion des catastrophes; Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale/Bureau de l'évaluation; Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF); Ministère de la santé, notamment la Direction de l'alimentation et de la nutrition; secrétariat du Mouvement pour le renforcement de la nutrition]	La recommandation est acceptée.				

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
1.1. Maximiser les effets directs en renforçant l'intégration de l'ensemble des programmes du PAM, notamment en travaillant à partir de centres d'activité géographiques et en exploitant les liens entre les programmes pour œuvrer de manière substantielle au renforcement de la résilience selon diverses combinaisons, en partant des activités principales et en intégrant progressivement d'autres programmes et en les organisant en strates, y compris en ce qui concerne l'alimentation scolaire utilisant la production locale et la nutrition, en fonction de la situation locale ainsi que des moyens d'existence et des capacités à disposition. <i>Degré de priorité: moyen</i> <i>Délai de mise en œuvre: pour le prochain plan stratégique de pays</i>	Bureau de pays (unités chargées de l'alimentation scolaire, de la nutrition, de la création d'actifs et de l'appui aux moyens d'existence, et de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise)	La recommandation est acceptée. Le bureau de pays poursuit progressivement l'élargissement et l'intégration de son appui dans les trois principaux domaines d'investissement grâce à une présence accrue sur le terrain et à un réseau de partenariats plus vaste. Cette démarche est également facilitée par une initiative conjointe menée par des membres de l'équipe de pays des Nations Unies, qui vise à consolider les programmes dans les districts prioritaires.	1. Pendant la transposition à plus grande échelle du nouveau plan stratégique de pays ou lors de la transition vers celui-ci, pousser plus loin la convergence des programmes au moyen d'un suivi conjoint dans les districts prioritaires désignés.	Bureau de pays (unité chargée des programmes)	Janvier 2026	En cours
			2. Renforcer les capacités du personnel des bureaux de terrain et des antennes grâce à la tenue régulière d'ateliers.	Unité du bureau de pays chargée de la gestion et des opérations	Janvier 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
1.2. Accroître l'appui au renforcement des capacités à l'intention de l'Agence nationale de gestion des catastrophes, en mettant l'accent sur sa capacité à mettre en œuvre et à coordonner des interventions face à une catastrophe en dehors de Freetown. <i>Degré de priorité: moyen</i> <i>Délai de mise en œuvre: à compter de 2024 et durant le prochain plan stratégique de pays</i>	Bureau de pays (unité chargée des interventions face aux crises) [Agence nationale de gestion des catastrophes]	La recommandation est acceptée. Dans le prochain plan stratégique de pays, il est prévu de renforcer les capacités de l'Agence nationale de gestion des catastrophes, afin d'accroître les capacités d'intervention disponibles en cas de catastrophe dans les districts. L'accent sera mis sur les zones à haut risque de façon à consolider l'intervention et la gestion de la situation en cas de catastrophe ainsi que les systèmes d'alerte rapide aux niveaux national et local.	3. Aider le Gouvernement à achever l'élaboration du plan national d'urgence, en étroite coordination avec les membres du groupe de travail sur la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (préparation aux situations d'urgence et intervention en cas de crise)	Décembre 2027	Non commencé
			4. Dans le prochain plan stratégique de pays, prévoir de renforcer les capacités de l'Agence nationale de gestion des catastrophes un appui, afin d'accroître les capacités d'intervention en cas de catastrophe dans les districts, en mettant l'accent sur les zones à haut risque. Aider le Gouvernement à élaborer des plans de gestion des risques de catastrophe au niveau des districts en étroite collaboration avec la Croix-Rouge de Sierra Leone, en donnant la priorité aux districts à haut risque.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (préparation aux situations d'urgence et intervention en cas de crise)	Décembre 2028	Non commencé
			5. Faciliter la mise en application, la mise en place et le fonctionnement opérationnel efficaces du Mécanisme de financement des observations systématiques.	Unités du bureau de pays chargées des programmes et de la recherche, de l'analyse et du suivi	Juillet 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
1.3. Mettre au point et utiliser des indicateurs qui mesurent plus efficacement les contributions apportées dans les différents domaines des activités de renforcement des capacités du pays menées par le PAM, tels que l'appui technique et en matière de politiques, l'appui organisationnel et institutionnel et l'appui individuel. <i>Degré de priorité: moyen</i> <i>Délai de mise en œuvre: pour le prochain plan stratégique de pays</i>	Bureau de pays (unités chargées des interventions face aux crises et de la recherche, de l'analyse et du suivi) [Bureau régional et Bureau de l'évaluation]	La recommandation est acceptée. Pour décrire et mesurer plus précisément les résultats, des activités de renforcement des capacités du pays ont été intégrées dans toutes les catégories d'effets directs du prochain plan stratégique de pays, et des indicateurs supplémentaires ont été ajoutés au niveau des produits et des effets directs conformément aux normes institutionnelles.	6. Intégration, au niveau des trois effets directs du plan stratégique de pays, de nouveaux indicateurs et d'indicateurs révisés sur le renforcement des capacités du pays, conformément au Cadre de résultats institutionnel.	Unités du bureau de pays chargées des programmes et de la recherche, de l'analyse et du suivi	Novembre 2025	Version provisoire achevée

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
1.4. Élaborer et tenir à jour un plan d'urgence pour traiter la malnutrition aiguë modérée lorsque les taux atteignent des niveaux critiques, en partenariat avec les institutions chargées du traitement de la malnutrition aiguë sévère. <i>Degré de priorité: moyen</i> <i>Délai de mise en œuvre: pour le prochain plan stratégique de pays</i>	Bureau de pays (unités chargées des interventions face aux crises et de la nutrition) [UNICEF; Ministère de la santé, notamment la Direction de l'alimentation et de la nutrition]	La recommandation est acceptée. Le PAM donnera la priorité à l'intégration des nouvelles directives de l'Organisation mondiale de la Santé relatives à la prise en charge de la malnutrition aiguë modérée dans les plans nationaux de préparation aux situations d'urgence.	7. Aider le Gouvernement à inclure des protocoles nutritionnels dans les plans d'intervention d'urgence, en y intégrant des facteurs de déclenchement et des mécanismes d'intervention clairement définis.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (nutrition)	Décembre 2027	En cours
			8. Étendre le programme Nyam Nyam Pap au-delà de la phase pilote, de manière à accroître les disponibilités alimentaires dans les zones à haut risque.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (nutrition)	Décembre 2030	En cours
Degré de priorité: moyen Délai de mise en œuvre: à compter de 2024 et durant le prochain plan stratégique de pays Recommandation 2. Renforcer l'appui apporté au programme national de repas scolaires en améliorant les partenariats et la collaboration.	Bureau de pays (unités chargées de l'alimentation scolaire et des achats) [Ministère de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire supérieur; Secrétariat national de l'alimentation scolaire; UNICEF; World Vision et autres partenaires coopérants]	La recommandation est acceptée.				

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
2.1. Renforcer la collaboration stratégique avec les partenaires, le PAM jouant un rôle de facilitation – aux côtés du Ministère de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire supérieur et au sein des groupes de travail techniques concernés – afin de promouvoir des partenariats reposant sur les atouts qui lui sont propres, pour mettre en œuvre des programmes multisectoriels globaux d'alimentation scolaire; les liens ainsi créés permettront de travailler sur la nutrition, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, l'éducation et d'autres domaines. <i>Degré de priorité: moyen</i> <i>Délai de mise en œuvre: à compter de 2024 et durant le prochain plan stratégique de pays</i>	Bureau de pays (unité chargée de l'alimentation scolaire) [Secrétariat national de l'alimentation scolaire; UNICEF; World Vision et autres partenaires, tels que le Ministère de la santé et le Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire]	La recommandation est acceptée. Le PAM contribue aux initiatives intersectorielles destinées à promouvoir la santé et le bien-être des élèves. Sa contribution consiste notamment: à collaborer avec World Vision International dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène; à appuyer le Secrétariat national de l'alimentation scolaire; et à conduire une analyse fondée sur l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation, dont les résultats peuvent être exploités pour allouer des ressources dans le cadre d'activités coordonnées en matière de santé et de nutrition dans les écoles.	1. En collaboration avec les partenaires, promouvoir la mise en œuvre d'interventions relatives à l'eau, à l'assainissement, à l'hygiène et à la nutrition dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (alimentation scolaire)	Décembre 2026 et en continu	En cours
			2. Renforcer les capacités du Secrétariat national de l'alimentation scolaire, en fournissant notamment une assistance technique pour la conception et la mise en œuvre d'une stratégie de financement à long terme.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (alimentation scolaire)	Décembre 2027 et en continu	Non commencé
			3. Faciliter l'organisation de travaux d'analyse fondés sur l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation, afin de renforcer la planification et la coordination nationales du programme d'alimentation scolaire, considéré comme une plateforme intégrée pour l'éducation, la nutrition et le développement des systèmes alimentaires locaux.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (alimentation scolaire)	Décembre 2029	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
2.2. Revoir les accords à long terme noués avec des transporteurs privés performants en vue d'améliorer le vivier de fournisseurs pour promouvoir ceux qui disposent des moyens nécessaires pour conclure des contrats avec le PAM. Dans le cadre de ces efforts, on pourrait avoir recours à des procédures d'appels d'offres secondaires visant à garantir la mise en concurrence et à faciliter l'accès de partenaires potentiels nouvellement qualifiés. <i>Degré de priorité: faible</i> <i>Délai de mise en œuvre: pour le prochain plan stratégique de pays</i>	Bureau de pays (unités chargées de l'alimentation scolaire et des achats)	La recommandation est acceptée.	4. Tenir à jour une liste de transporteurs, régulièrement actualisée en fonction de leur performance.	Unité du bureau de pays chargée de la chaîne d'approvisionnement	Janvier 2026, mise à jour annuelle	En cours
			5. Maintenir un parc minimal de véhicules en interne pour assurer la continuité des opérations en l'absence de services de transport privés viables.	Unité du bureau de pays chargée de la chaîne d'approvisionnement	Juin 2024	Terminé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé/moyen Délai de mise en œuvre: pour le prochain plan stratégique de pays Recommandation 3. Accroître les investissements consacrés aux programmes ayant trait à la nutrition pendant les 1 000 premiers jours de la vie, afin de jeter les bases d'une série homogène d'activités de développement qui changent la vie des Sierra-Léonais pendant toute leur existence; les programmes ayant trait à la nutrition pendant les 1 000 premiers jours de la vie devraient cibler les filles et les femmes enceintes ou allaitantes et les enfants de moins de 2 ans, et ceux qui portent sur les 4 000 jours suivants devraient cibler les écoliers, par le biais des repas scolaires, et les jeunes par le biais des activités de création d'actifs et d'appui aux moyens d'existence.	Bureau de pays (unité chargée de la nutrition, Directeur de pays et son adjoint, et unité chargée des partenariats) [Ministère de la santé, notamment la Direction de l'alimentation et de la nutrition; donateurs et autres]	La recommandation est acceptée.				

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
3.1. Inscrire au budget et planifier un ensemble de programmes de prévention de la malnutrition considérablement étoffé, en appelant les donateurs à accorder davantage de financements pluriannuels pour développer les programmes nutritionnels visant à donner des résultats pendant les 1 000 premiers jours de la vie, ce qui contribuerait aussi à renforcer les autres investissements axés sur des périodes ultérieures de la vie, notamment les programmes de repas scolaires pour les enfants, et les activités de création d'actifs et d'appui aux moyens d'existence pour les jeunes et les adultes. <i>Degré de priorité: élevé</i> <i>Délai de mise en œuvre: à compter de 2024 et durant le prochain plan stratégique de pays</i>	Bureau de pays (unité chargée de la nutrition, Directeur de pays et son adjoint, et unité chargée des partenariats) [Ministère de la santé, notamment la Direction de l'alimentation et de la nutrition; et donateurs]	La recommandation est acceptée. Dans le prochain plan stratégique de pays, le PAM transposera à plus grande échelle ses travaux de prévention de la malnutrition aiguë modérée en intensifiant les activités visant à faire évoluer la société et les comportements, le développement des filières et la collaboration dans le domaine de la réglementation. L'initiative relative aux aliments complémentaires locaux dépassera la phase pilote pour s'étendre à d'autres districts présentant des taux élevés de retard de croissance, grâce à l'appui d'investissements consentis dans le renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises et dans les protocoles d'enrichissement des aliments. Un appui technique sera fourni par un diététicien-nutritionniste recruté sur le plan international.	1. Étendre les interventions visant à faire évoluer la société et les comportements à d'autres districts et chefferies.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (nutrition)	Décembre 2026 et en continu	En cours
			2. Étendre l'initiative relative aux aliments complémentaires locaux au-delà de la phase pilote, en la transposant à d'autres districts présentant des taux élevés de retard de croissance.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (nutrition)	Décembre 2027	Non commencé
			3. Aider les parties prenantes nationales à élaborer des protocoles d'enrichissement des aliments et à promouvoir des régimes alimentaires sains, en s'appuyant sur les conseils techniques d'un diététicien.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (nutrition)	Décembre 2027	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
3.2. Étendre les programmes de nutrition aux adolescentes, en intensifiant les efforts de sensibilisation des communautés afin de surmonter les obstacles culturels qui pourraient les empêcher de participer aux groupes de soutien aux mères, directement par le biais des activités du PAM ou indirectement dans le cadre de partenariats stratégiques, et, lorsque cela est approprié sur le plan culturel, cibler les femmes âgées en tant qu'agents du changement et membres clés des groupes de soutien aux mères. <i>Degré de priorité: moyen</i> <i>Délai de mise en œuvre: pour le prochain plan stratégique de pays</i>	Bureau de pays (unité chargée de la nutrition)	La recommandation est acceptée. Le bureau de pays intensifiera ses efforts pour étendre son appui nutritionnel aux adolescentes par l'intermédiaire de plateformes mises en place dans les écoles, en collaborant avec d'autres entités des Nations Unies dans l'optique de fournir un ensemble intégré de services. Dans le cadre du prochain plan stratégique de pays, les adolescentes seront également ciblées par les campagnes de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, grâce à un réseau élargi de groupes de soutien aux mères. Les femmes plus âgées seront sollicitées pour jouer un rôle de relais communautaires et promouvoir l'inclusion des adolescentes si nécessaire.	4. Fournir des services intégrés en milieu scolaire, tels que les programmes nutritionnels, en collaboration avec les partenaires sectoriels.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (alimentation scolaire)	Décembre 2027	En cours
			5. Étendre les activités visant à faire évoluer la société et les comportements pour sensibiliser les adolescentes par l'intermédiaire des groupes de soutien aux mères.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (nutrition)	Décembre 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
3.3. Élaborer un plan précis pour passer de la phase de démarrage de la production locale d'aliments complémentaires au stade de la rentabilité, qui prévoient de mettre en commun et de regrouper les premières données d'expérience recueillies sur les sites de production, y compris en ce qui concerne les critères de rentabilité tels que le point d'équilibre financier, la main-d'œuvre (salaire équitable et salaire minimum vital, renforcement des capacités et formation en gouvernance organisationnelle, gestion financière et commerciale) et d'autres questions encore. Le principe consistant à "ne pas nuire" et les questions liées à la durabilité devraient également être pris en considération, en procédant notamment à une analyse des éventuels effets préjudiciables. <i>Degré de priorité: élevé</i> <i>Délai de mise en œuvre: pour le prochain plan stratégique de pays</i>	Bureau de pays (unité chargée de la nutrition)	La recommandation est acceptée. À compter de 2025, le programme relatif aux aliments complémentaires locaux entrera dans sa phase d'élargissement, à la lumière des enseignements tirés de la phase pilote et avec l'appui de nouveaux investissements de donateurs. Ses principales composantes comprendront: la transposition à plus grande échelle des sites de production; la conclusion de partenariats avec des commerçants, des distributeurs et des pharmacies; le renforcement de la collaboration avec des acteurs dotés de compétences complémentaires en matière de gestion d'entreprise et d'entrepreneuriat; et le lancement d'une campagne de sensibilisation.	6. Étendre les distributions d'aliments complémentaires locaux à de nouveaux districts et à de nouvelles chefferies.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (nutrition)	Décembre 2026	En cours
			7. Mener, en collaboration avec le Gouvernement, une campagne nationale de sensibilisation et de plaidoyer.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (nutrition)	Décembre 2026, puis chaque année	En cours
			8. Collaborer avec l'Agence allemande de coopération internationale et d'autres partenaires, notamment les entités du secteur privé, pour promouvoir l'entrepreneuriat et renforcer les capacités de gestion des petites et moyennes entreprises participantes.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (nutrition)	Décembre 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
3.4. En tirant parti des atouts du PAM en matière de chaînes d'approvisionnement, développer les réseaux de distribution des aliments complémentaires locaux au-delà des sites de production, en prévoyant pour les groupes de soutien aux mères des moyens de s'assurer des revenus leur permettant d'agir en tant qu'intermédiaires dans la revente de ces produits à d'autres communautés, aux membres de leur famille, aux voisins, sur les marchés, etc., et en étudiant les options de production qui utilisent des conditionnements en plus petites quantités et à des prix abordables pour les ménages vulnérables dans les zones où le PAM intervient. <i>Degré de priorité: moyen</i> <i>Délai de mise en œuvre: pour le prochain plan stratégique de pays</i>	Bureau de pays (unité chargée de la nutrition) [Secteur privé]	La recommandation est acceptée. Le PAM s'attachera à aider les groupes de soutien aux mères à accroître les disponibilités d'aliments complémentaires locaux. Des capacités supplémentaires seront mises en place en matière de commercialisation et de nutrition dans le bureau de pays pour aider à transposer les opérations à plus grande échelle et à mobiliser les communautés de manière efficace. Les aliments complémentaires locaux produits par les groupes de soutien aux mères ne bénéficiant pas de l'approbation du PAM, celui-ci ne peut en assurer la promotion et la commercialisation que de façon limitée.	9. Aider les groupes de soutien aux mères à élargir leurs réseaux de distribution, grâce à des partenariats noués avec des commerçants, des distributeurs et des pharmacies.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (nutrition)	Décembre 2026	En cours
			10. Accroître les capacités techniques du bureau de pays en recrutant du personnel supplémentaire spécialisé dans la nutrition et la qualité des aliments.	Unité du bureau de pays chargée de la gestion et des opérations	Juillet 2026	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: moyen/faible Délai de mise en œuvre: d'ici à la fin du prochain plan stratégique de pays Recommandation 4. Le soutien apporté en continu aux organisations paysannes en matière de création d'actifs et d'appui aux moyens d'existence devrait comporter l'établissement de liens avec les marchés, moyennant des procédures et des systèmes d'achats qui répondent aux besoins des petits exploitants agricoles dont les ressources, financières ou autres, sont limitées.	Bureau de pays (unités chargées de l'alimentation scolaire, de la création d'actifs et de l'appui aux moyens d'existence, et des achats) [Bureau régional et Siège à Rome]	La recommandation est acceptée.				

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
4.1. Procéder régulièrement, par exemple tous les ans, à des évaluations des questions systémiques liées au recensement des dysfonctionnements et des goulets d'étranglement dans les processus d'achat actuels. <i>Degré de priorité: moyen/faible</i> <i>Délai de mise en œuvre: pour le prochain plan stratégique de pays</i>	Bureau de pays (unité chargée des achats) et bureau régional	La recommandation est acceptée. Les enseignements seront examinés à l'issue de chaque cycle d'achat, afin de favoriser une amélioration continue à mesure que croissent les volumes d'achats locaux chaque année. En parallèle, le PAM consolidera progressivement les formations, la collaboration et les relations commerciales nouées avec les négociants des zones rurales, dans l'optique d'accroître l'efficacité et l'inclusivité de la chaîne d'approvisionnement.	1. Mener une évaluation thématique de l'impact du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale sur l'économie locale, en s'intéressant en particulier aux achats locaux.	Unités du bureau de pays chargées des programmes (alimentation scolaire), de la recherche, de l'analyse et du suivi, et de la chaîne d'approvisionnement	Décembre 2028	Non commencé
			2. Réaliser des examens internes annuels pour tirer des enseignements de l'expérience et orienter l'intensification des efforts.	Unités du bureau de pays chargées des programmes (alimentation scolaire) et de la chaîne d'approvisionnement	Décembre 2026, puis chaque année	En cours
4.2. Continuer à améliorer l'efficacité des procédures de passation des marchés locaux dans le cadre des directives existantes du PAM, en cherchant à réduire encore la longueur du processus d'achat local entre le moment de la livraison et le paiement aux petits exploitants agricoles. <i>Degré de priorité: moyen</i> <i>Délai de mise en œuvre: d'ici à la fin du prochain plan stratégique de pays</i>	Bureau régional et bureau de pays (unités chargées de l'alimentation scolaire, de la création d'actifs et de l'appui aux moyens d'existence, et des achats) [Siège à Rome]	La recommandation est acceptée. Le bureau de pays renforcera son service chargé des achats grâce à un renforcement des effectifs et à l'optimisation des procédures.	3. Recruter du personnel supplémentaire pour renforcer les capacités en matière d'achat.	Unité du bureau de pays chargée de la gestion et des opérations	Février 2025	Terminé
			4. Mettre en place un comité chargé des achats locaux doté d'un mandat officiel.	Unité du bureau de pays chargée de la gestion et des opérations	Avril 2025	Terminé
			5. Mettre à jour les procédures opératoires normalisées applicables aux paiements en tenant compte de l'intégration du Système d'achat mondial.	Unité du bureau de pays chargée des finances	Septembre 2025	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
4.3. Mettre au point des mécanismes souples de fixation des prix et de passation des marchés, qui font prévaloir le principe consistant à "ne pas nuire" et donnent la priorité aux profits des petits exploitants agricoles en cas d'instabilité des marchés, en particulier lorsque les prix flambent. <i>Degré de priorité: moyen</i> <i>Délai de mise en œuvre: d'ici à la fin du prochain plan stratégique de pays</i>	Bureau de pays (unité chargée des achats) [Bureau régional et Siège à Rome]	La recommandation est acceptée. Dans le respect des règles du PAM en matière d'achats, le bureau de pays continuera à rechercher des solutions d'achat permettant de protéger les revenus des petits exploitants agricoles en période de forte fluctuation des marchés.	6. Pendant les périodes de récolte, le PAM codirigera l'examen des prix locaux avec le Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et les partenaires afin de fixer des prix équitables.	Unité du bureau de pays chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi	Novembre 2024	Terminé
			7. Le PAM renforcera et étendra son suivi des prix pour prendre en compte les prix à la ferme.	Unités du bureau de pays chargées de la recherche, de l'analyse et du suivi, et des programmes	Mars 2025	Terminé
			8. Le PAM renforcera sa capacité d'analyse des marchés.	Unités du bureau de pays chargées de la recherche, de l'analyse et du suivi, et des programmes	Mars 2026	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: moyen Délai de mise en œuvre: d'ici à la fin du prochain plan stratégique de pays Recommandation 5. Redoubler d'efforts pour promouvoir l'égalité femmes-hommes, l'émancipation économique des femmes et la durabilité environnementale dans le prochain plan stratégique de pays.	Bureau de pays (unités chargées des interventions face aux crises, de l'alimentation scolaire, de la nutrition, de la création d'actifs et de l'appui aux moyens d'existence, et de la recherche, de l'analyse et du suivi) et Siège à Rome [Bureau régional et Siège à Rome]	La recommandation est acceptée.				
5.1. Appliquer le cadre du PAM pour la durabilité environnementale et sociale à tous les programmes, afin de garantir que les aspects environnementaux seront convenablement pris en compte et traités, et mieux repérer les possibilités de promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes. <i>Degré de priorité: moyen</i> <i>Délai de mise en œuvre: d'ici à la fin du prochain plan stratégique de pays</i>	Bureau régional [Siège à Rome]	La recommandation est acceptée. Les travaux sur les directives normalisées seront menés en coordination avec le Service chargé de la problématique femmes-hommes, de la protection et de l'inclusion et le Service chargé du climat et de la résilience au Siège, à Rome.	1. Réaliser des évaluations des risques environnementaux.	Bureau de pays, ensemble des activités	Décembre 2027	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
5.2. Réaliser des évaluations de la participation des femmes bénévoles aux programmes du PAM, notamment les membres des groupes de soutien aux mères et les cuisinières chargées des repas scolaires, afin de décider des solutions à adopter pour favoriser l'émancipation économique des femmes et leur participation à certains programmes du PAM, s'agissant notamment des associations villageoises d'épargne et de crédit, de l'appui à l'agriculture, des liens entre les marchés et les sites de production locale d'aliments complémentaires et de l'alimentation scolaire utilisant la production locale. <i>Degré de priorité: moyen</i> <i>Délai de mise en œuvre: d'ici à la fin du prochain plan stratégique de pays</i>	Bureau de pays (unités chargées de l'alimentation scolaire, de la nutrition et de la recherche, de l'analyse et du suivi) [Bureau régional et Siège à Rome]	La recommandation est acceptée. Dans le prochain plan stratégique de pays, le bureau de pays a intégré des mesures conçues pour soutenir les femmes et les encourager à participer aux programmes du PAM, notamment en faisant appel aux associations villageoises d'épargne et de crédit, en donnant aux femmes accès à des intrants agricoles et en développant les compétences entrepreneuriales.	2. L'élaboration du nouveau plan stratégique de pays a été éclairée par une analyse de la problématique femmes-hommes, réalisée par l'équipe chargée de cette question.	Bureau de pays, ensemble des activités	Juillet 2024	Terminé
			3. Dans le cadre de ses efforts visant à renforcer l'intégration des activités, le PAM portera une attention accrue aux femmes participantes. Les activités seront définies sur la base d'évaluations, de manière à répondre aux besoins des femmes et à renforcer le plus possible leur émancipation économique.	Bureau de pays, ensemble des activités	Décembre 2026	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
5.3. Mieux intégrer dans l'ensemble des activités les indicateurs relatifs à l'égalité femmes-hommes et à l'autonomisation des femmes ainsi qu'à l'environnement et au climat, afin d'encourager le suivi, l'établissement des rapports et les progrès dans ces deux domaines, le Siège à Rome apportant le soutien voulu pour remédier aux lacunes au niveau des capacités concernant la promotion de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes et l'analyse environnementale, pour déterminer les indicateurs les plus appropriés, et pour faciliter la collecte des données et le suivi en continu. <i>Degré de priorité: moyen</i> <i>Délai de mise en œuvre: pour le prochain plan stratégique de pays</i>	Bureau de pays (unités chargées des interventions face aux crises, de l'alimentation scolaire, de la nutrition, de la création d'actifs et de l'appui aux moyens d'existence, et de la recherche, de l'analyse et du suivi) et Siège à Rome [Bureau régional]	La recommandation est acceptée. Des indicateurs supplémentaires relatifs à l'égalité femmes-hommes, à l'autonomisation des femmes ainsi qu'à l'environnement ont été adoptés, en conformité avec le Cadre de résultats institutionnel et en application des recommandations formulées à l'issue d'une mission technique spécialisée qui a été menée par l'unité chargée de la problématique femmes-hommes.	4. D'autres indicateurs contextuels portant sur la problématique femmes-hommes et l'environnement ont été ajoutés.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	Mars 2025	Terminé
			5. Les capacités de suivi ont été renforcées dans les bureaux de terrain et les antennes en vue d'améliorer la mise en œuvre et la supervision des programmes.	Unité du bureau de pays chargée de la gestion et des opérations	Décembre 2025	En cours

Liste des sigles utilisés dans le présent document

UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'enfance